

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-222/SG/FIN autorisant M. Houssein Mohamed Warsama à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, quartier n° 5, partie du titre foncier n° 694.

n° 70-222/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
22 février 1970

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1970

Date du numéro
10 mars 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Houssein Mohamed Warsama est autorisé à acquérir un immeuble, sis. à Djibouti, quartier n° 5, allée de la Cité, maison n° 14, faisant partie d'un terrain plus vaste, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 694 au nom de la Société Immobilière du TFAI.